

Sacrifier sans contraindre.

Tensions et enjeux d'une « révolution » en matière de gestion du risque

Henri Boullier

25 septembre 2014

ET « Transitions » IFRIS 2014

De quelle transition parle-t-on ?

- Les réglementations américaines et européennes en matière de contrôle des substances chimiques sont souvent comparées. Mais malgré une ambition comparable, le règlement européen REACH est régulièrement décrit comme le passage à un nouveau paradigme dans la gestion des substances chimiques.
- **Objet général :**
Explorer les tensions et les enjeux de la transition qui aurait ainsi opéré au sein de l'Union européenne
- **Hypothèses :**
 - Le *US Toxic Substances Control Act* a influencé la façon de réglementer le risque chimique en Europe
 - Les effets de la gestion du risque au sein de l'UE actuellement ne sont peut-être pas si différents que ceux du TSCA

L'Environmental Protection Agency, les industriels et la course aux listes



- Naissance d'une ambition réglementaire

« Part of what was motivating me, but not me alone, was the same rationale that led to the creation of EPA—namely, that you should look at environment as a unified whole and that you needed legislation to go along with that. » (entretien Davies)

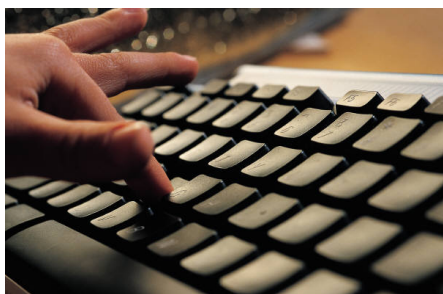
- Revers intrinsèques

« [They] closed me and Jim Lynn in a room for two days to come to an agreement on what should be in the bill. A lot of the perverse things that are in the law now got in there in that negotiation, because [...] Lynn started with the goal of trying to subvert the bill, in effect. » (entretien Davies)

- Fin de la contrainte?

« Well I think the principle reaction was one of discouragement. Or maybe dismay, that if asbestos, which, everyone thought a very compelling case, was not upheld by the Courts, that TSCA section 6 was basically an empty authority, one that EPA would have a hard time ever meeting the initial standards that the asbestos set. » (entretien Merenda)

REACH, héritier entre imitation et rejet



- **Répétition d'une même ambition**

D'un côté, la Commission pousse à diminuer le nombre de directives et règlements européens après avoir évalué leur efficacité ; c'est la politique du « mieux légiférer ». De l'autre, les demandes de réforme en provenance de plusieurs Etats membres, relayées par le Conseil et ses ministres de l'Environnement, contribuent à la mise à l'agenda d'une réforme de la réglementation européenne des produits chimiques

- *Mettre les risques en listes*

Entre 1967 et 1993, les dispositifs réglementaires européens qui harmonisent progressivement le contrôle des molécules mises sur le marché le font essentiellement à partir d'un travail d'inventaire (inventaires des substances existantes et nouvelles) et la constitution de listes (différentes listes de substances dangereuses, interdites ou à surveiller).

- *La liste des substances soumises à autorisation*

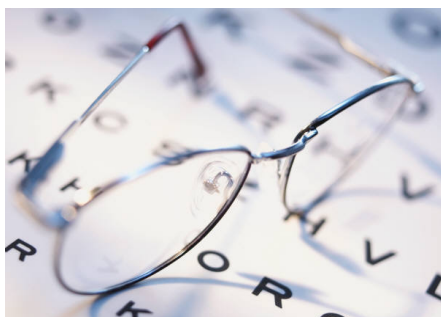
« L'autorisation ça a été introduit pour... (hésite) Je vais dire une bêtise. Un peu pour calmer les ONG. Il était clair pour tout le monde que c'est cosmétique Le principal avantage que je vois pour la procédure autorisation, c'est qu'elle couvre toutes les utilisations . Elle est positive, il n'y a que les utilisations qui sont pas nommées qui sont candidats à autorisation, tous les autres sont exclus. » (entretien expert toxicologue)

Sacrifier sans contraindre : caractériser une transition en matière de gestion du risque

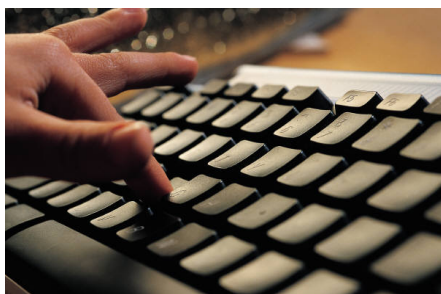
Type de gestion du risque	RESTRICTION	AUTORISATION
Visée et portée	Politique coercitive, protection, contraignante. Interdictions circonscrites	Politique de responsabilisation, innovation, limitation de la contrainte. Interdictions comme « sacrifice », démonstration publique
Cadrage du risque	Précis, sur une substance et un usage	Global, inclusif, mais avec autorisation possible sur des usages après dépôt d'une demande
Outils réglementaires	Outils coercitifs difficiles à utiliser, classification, création de listes	Outils plus souples, analyse socio-économique, priorisation par croisement de listes
Effets concrets	Charge administrative lourde, interdictions rares faute de données	Position hybride, renversement de la charge de la preuve. Risque de multiplication des cas particuliers

Discussion

Changement de moyens, fins identiques ?



- Par ses changements de « moyens », une transition a opéré avec le système REACH
- Il serait prématuré d'affirmer que ses résultats en termes d'interdiction de substances dangereuses seront radicalement différents de ceux du TSCA ou des réglementations européennes qu'il remplace



La procédure d'autorisation exclut un ensemble d'objets, qui sont précisément ceux qui fondent les activités industrielles européennes et permet ainsi de sacrifier des substances tout en préservant certains de leurs usages.

Merci !

Henri Boullier, UPE/LATTS et IFRIS (henri.boullier@enpc.fr)

Quelques grandes dates du contrôle des substances chimiques en Europe

Classification 1967

Restrictions 1976

Substances existantes et nouvelles 1979



Temps

Préparations 1988

Evaluation du risque 1993

Livre blanc 2001

WEEE et RHOS 2003

REACH en 2006